



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustions fossiles

Dixième session

Genève, 21 octobre 2014

Rapport du Groupe d'Experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustions fossiles

I. Introduction

1. La dixième session du Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustions fossiles s'est tenue le 21 octobre 2014¹.
2. Le présent rapport est un résumé des débats organisés par le Groupe d'experts à sa dixième session. Tous les documents de la session et les exposés présentés en séance peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

II. Participation

3. Des experts des États membres de la CEE ci-après ont participé à la session: Allemagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.
4. Des représentants de l'Union européenne, en particulier de la Direction générale de l'énergie de la Commission européenne, ont également participé à la session.
5. Des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après ont également participé à la session du Groupe d'experts: Fondation Bellona, Global Carbon Capture and Storage Institute (GCCSI), Union internationale du gaz, Centre

¹ Les documents officiels de la session peuvent être consultés à l'adresse: <http://documents.un.org/>.
Les documents non officiels et les exposés présentés en séance peuvent être consultés sur le site Web de la CEE, à l'adresse: <http://www.unece.org/index.php?id=35130>.

GE.14-23221 (F) 181214 191214



* 1 4 2 3 2 2 1 *

Merci de recycler



du charbon propre de l'Agence internationale de l'énergie et Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale.

6. Le secteur privé était également représenté, notamment par des experts de Cintech Ltd, GDF Suez, Jupiter Oxygen Corporation, Karpology Global Advisors, RWE Power AG Power Engineering Ltd, Swift Global Results, United States Business Council for Sustainable Energy et Plate-forme Zero Emissions. Le monde universitaire était également représenté par des experts du Centre de recherche appliquée sur l'énergie de l'Université du Kentucky et de l'Université de gestion appliquée, d'économie et de finance (Suisse).

III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/ENERGY/GE.5/2014/1.

7. Après un débat, le Groupe d'experts a décidé de modifier comme suit le point 9 de l'ordre du jour provisoire contenu dans le document ECE/ENERGY/GE.4/2014/1: «Renseignements concernant le projet: Atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles eu égard à la production moins polluante d'électricité». L'ordre du jour provisoire ainsi modifié a été adopté.

IV. Observations liminaires du Président (point 2 de l'ordre du jour)

8. Le Président a fait des observations liminaires, dans lesquelles il a passé en revue les principales activités inscrites dans le plan de travail du Groupe d'experts pour 2014-2015 (qui figure en annexe à l'ordre du jour de la session), approuvé par le Comité exécutif de la CEE à sa soixante-huitième session, le 30 avril 2014.

V. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et du Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (point 3 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/EX/2014/L.13
ECE/ENERGY/91, Annexe II.

9. Le Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE a fait le point, à l'intention du Groupe d'experts, des décisions pertinentes adoptées par le Comité exécutif de la CEE, notamment à propos du plan de travail du Groupe d'experts. Le Directeur a appelé l'attention sur le mandat essentiel du Comité de l'énergie durable, qui est d'assurer à tous l'accès à une énergie propre et d'un coût abordable, conformément à l'initiative de l'Énergie durable pour tous lancée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone du secteur de l'énergie. Il a souligné la nécessité pour le Comité et ses organes subsidiaires d'entreprendre des activités concrètes et axées sur les résultats et a relevé que le Groupe d'experts avait entrepris de telles activités en accord avec son plan de travail. Il a ensuite dressé un tableau d'ensemble des travaux menés par d'autres organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable, parmi lesquels le Groupe d'experts de la classification des ressources, le Groupe d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique, le Groupe d'experts du gaz et le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable. Il a appelé l'attention sur le caractère transsectoriel de l'action menée par l'ensemble des organes subsidiaires et sur les possibilités de coopération et de collaboration.

VI. Rapport et recommandations formulées lors des ateliers et des consultations organisés avec les parties prenantes sur le captage et le stockage du carbone et l'efficacité énergétique dans la production d'électricité (point 4 de l'ordre du jour)

10. Le Président a présenté un rapport et les recommandations formulées lors des ateliers et des consultations organisés avec les parties prenantes sur le captage et le stockage du carbone (CSC) et l'efficacité énergétique dans le domaine de la production d'électricité qui se sont tenus à Washington, le 2 juin 2014, à Londres, le 23 juillet 2014 et à Genève, le 20 octobre 2014. Il a décrit le processus qu'il proposait d'adopter pour soumettre les recommandations concernant le CSC à la CCNUCC. La nécessité de faire en sorte que le Comité de l'énergie durable examine le projet de recommandations à sa vingt-troisième session a été soulignée.

VII. Étude sur le captage et le stockage du carbone: situation, évolution récente et parties prenantes (point 5 de l'ordre du jour)

Documentation: CEP-10/2014/INF.2 – Document de séance non officiel: Survey of carbon capture and storage: landscape, recent developments and principal stakeholders in an intergovernmental context (19 octobre 2014).

11. Le Groupe d'experts a examiné l'étude sur le CSC rendant compte de la situation, de l'évolution récente et des principaux acteurs, et a prié le secrétariat d'actualiser régulièrement ce document. Il a décidé de centrer son prochain cycle de travail sur l'échange de données d'expérience s'agissant du développement, de l'installation et du fonctionnement du CSC, afin de recenser les enseignements tirés, les meilleures pratiques et les lignes directrices qu'il convenait de partager avec tous les pays et acteurs intéressés. Le Bureau a été chargé de préparer une proposition concernant les futurs travaux en la matière, que le Groupe d'experts examinerait à sa onzième session.

VIII. Recommandations adressées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques relatives à l'utilisation du captage et du stockage du carbone pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (point 6 de l'ordre du jour)

Documentation: CEP-10/2014/INF.3 – Document de séance non officiel: Executive Summary – Recommendations to the United Nations Framework Convention on Climate Change on the use of carbon capture and storage in reducing greenhouse gas emissions (8 octobre 2014).

CEP-10/2014/INF.4 – Document de séance non officiel: Recommendations to the United Nations Framework Convention on Climate Change on the use of carbon capture and storage in reducing greenhouse gas emissions (19 octobre 2014).

12. Conformément au plan de travail du Groupe d'experts pour 2014-2015, l'une des activités consiste à aider la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à évaluer les technologies de CSC en élaborant une communication à l'intention de la Convention sur l'utilisation de ces technologies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le Président a présenté un document contenant la communication pour approbation officielle par le Groupe d'experts.

13. Le Groupe d'experts a demandé au secrétariat de publier la version révisée du projet de recommandations contenue dans le document CEP-10/2014/INF.4 sur le site Web de la CEE et de la distribuer à l'ensemble des acteurs concernés, en les invitant à proposer de possibles améliorations du texte avant la vingt-troisième session du Comité de l'énergie durable, afin que les recommandations puissent être approuvées et transmises à la CCNUCC par le Secrétaire exécutif de la CEE.

IX. Évaluation de l'efficacité du parc existant de centrales électriques classiques dans la région de la CEE (point 7 de l'ordre du jour)

Documentation: CEP-10/2014/INF.4 – Document de séance non officiel: A baseline analysis of the efficiency of fossil fuel-fired plants in the ECE region (19 octobre 2014).

14. Le Groupe d'experts a noté les progrès réalisés dans la préparation d'une étude de référence sur l'efficacité du parc existant de centrales électriques classiques dans la région de la CEE. Il a demandé qu'une équipe spéciale soit créée et qu'un processus électronique global soit mis en place en vue de compléter l'étude par de nouvelles données et par une analyse des moyens d'améliorer l'efficacité des centrales existantes (en mettant dans un premier temps l'accent sur les centrales à charbon) et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, afin de développer les meilleures pratiques en étroite collaboration avec la CCNUCC, les autorités nationales et les autres acteurs concernés, et de soumettre les résultats au Groupe d'experts à sa onzième session pour examen.

15. Le Groupe d'experts a en outre demandé à ce que l'Équipe spéciale commence à examiner les instruments normatifs potentiels.

X. Autres activités dans le domaine de la production moins polluante d'électricité (point 8 de l'ordre du jour)

16. Le Groupe d'experts a examiné des propositions concernant de futures activités dans le domaine de la production moins polluante d'électricité, et il a créé plusieurs équipes spéciales chargées de proposer au Groupe d'experts des activités concrètes et orientées vers des résultats, en particulier:

a) Une équipe spéciale sur de nouvelles activités d'exploration susceptibles d'être entreprises concernant les travaux menés par d'autres organisations, notamment par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et le Groupe de la Banque mondiale, dans le domaine de la production moins polluante d'électricité;

b) Une équipe spéciale, dirigée par Swift Global Results avec l'appui du Centre du charbon propre de l'Agence internationale de l'énergie, chargée d'étudier les travaux actuellement en cours concernant les objectifs, cibles et indicateurs relatifs à l'efficacité des centrales électriques classiques et à leur impact sur les émissions de gaz à effet de serre, afin d'élaborer des lignes directrices concernant les meilleures pratiques. L'Équipe spéciale

engagera le travail d'exploration et rendra compte au Groupe d'experts de ses conclusions et de ses éventuelles recommandations concernant les futurs travaux;

c) Une équipe spéciale restreinte, constituée de représentants du Royaume-Uni et des États-Unis, chargée de déterminer s'il y a lieu de poursuivre les travaux sur le transfert des technologies d'utilisation du carbone capté et stocké;

d) Une équipe spéciale chargée d'évaluer les travaux déjà réalisés par le Carbon Sequestration Leadership Forum (CSLF) concernant les possibilités de captage. Le Royaume-Uni a proposé de diriger cette activité, avec l'appui de Swift Global Results. Se fondant sur ses travaux préliminaires, l'équipe spéciale soumettra à l'examen du Groupe d'experts une proposition concernant d'éventuels futurs travaux.

17. Le Groupe d'experts a décidé de créer les équipes spéciales présentées aux paragraphes 14 et 16 afin d'examiner les futures activités qu'il devra entreprendre dans le domaine de la production moins polluante d'électricité et de préparer des descriptions plus détaillées qui seront soumises aux membres pour examen et approbation dans le cadre d'un processus électronique ouvert, transparent et inclusif. Les équipes spéciales seront créées par le Bureau, auquel elles rendront compte de leurs travaux.

XI. Renseignements concernant le projet: «Atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles» eu égard à la production moins polluante d'électricité (point 9 de l'ordre du jour)

18. Le secrétariat a présenté un aperçu des enseignements tirés du projet «Atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles»².

XII. Plan de travail pour 2014-2015 (point 10 de l'ordre du jour)

19. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail ont été présentés. Notant que son plan de travail pour 2014-2015 avait été approuvé par le Comité exécutif à sa soixante-huitième réunion, le 30 avril 2014, le Groupe d'experts a décidé de ne pas le modifier et recommandé qu'un projet de plan de travail pour 2016-2017 soit établi pour sa onzième session, moyennant un processus électronique inclusif et interactif conduit par le Bureau, en coopération avec le secrétariat, avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés.

XIII. Adoption des conclusions et recommandations (point 11 de l'ordre du jour)

Documentation: CEP-10/2014/INF.1 – Document de séance non officiel: Projet de conclusions et de recommandations présenté au Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustions fossiles à sa dixième session (8 octobre 2014).

² http://www.unece.org/energy/se/docs/unda_sed/unda_sp1.html.

20. Le Président a présenté un résumé des conclusions et recommandations adoptées, lesquelles figuraient en accompagnement de chaque point de l'ordre du jour.

XIV. Préparation de la onzième session du Groupe d'experts (point 12 de l'ordre du jour)

21. Il a été provisoirement décidé que la onzième session du Groupe d'experts se tiendrait à Genève, le 30 octobre 2015. Elle sera préparée à travers un processus électronique inclusif et interactif conduit par le Bureau, en coopération avec le secrétariat, avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés.

22. Le Groupe d'experts a demandé au secrétariat de préparer, en coopération avec le Bureau et les équipes spéciales, les propositions et la documentation de fond qui seraient nécessaires pour la onzième session.

XV. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

23. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

XVI. Adoption du rapport de la réunion (point 14 de l'ordre du jour)

24. Sur proposition du Président, le Groupe d'experts a décidé que le secrétariat établirait, en concertation avec le Président et le Bureau, un projet de rapport qui serait distribué par voie électronique pour observations et approbation aux participants et aux Missions permanentes à Genève. Une fois approuvé, le rapport serait publié sur le site Web de la CEE.
